

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 13 NOVEMBRE 1830. N^o. 19.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

APRÈS le désastre qu'ils venaient d'éprouver, les Américains parurent d'abord irrésolus; et délibèrent s'ils se retireraient chez eux, ou du moins à Montréal, ou s'ils continueraient à bloquer Québec. Ils se déterminèrent à ce dernier parti, et reprirent leurs premières positions, pour couper la communication entre la ville et les campagnes des environs, en attendant des renforts.

Si l'on nous demandait ici, quelles étaient, pendant ce temps, la situation et la conduite des Canadiens, et particulièrement de ceux des paroisses des environs de Québec, nous croirions pouvoir répondre qu'elles étaient celles de gens qui voient des inconvéniens et des dangers de tous côtés, et qui conséquemment ne savent guère à quoi se déterminer. En effet, tandis que les uns soutenaient avec zèle la cause de la métropole, d'autres favorisaient, ou feignaient de favoriser celle des colonies, en formant des espèces de patrouilles, surtout à Beauport et la Pointe Levy. Sans doute, le désir du plus grand nombre eût été de pouvoir demeurer neutres, afin de ne pas s'exposer à être punis, comme il y avait quinze ou seize ans, par l'incendie de leurs maisons et le pillage de leurs effets, d'avoir combattu pour les maîtres de leur pays. Ils voyaient que les Anglais ne possédaient plus dans tout le Canada, que la seule ville de Québec, et qu'ils y étaient très faibles, et ceux qui les sollicitaient à embrasser la cause de la liberté, comme ils l'appelaient, ne manquaient pas de leur donner une idée exagérée de la puissance des colonies, et de leur persuader qu'elles triompheraient à la fin, et demeu-

raient maîtresses du Canada. (*) Cependant les Américains ne purent en engager qu'un bien petit nombre à agir activement avec eux, et ils éprouvèrent dans les endroits mêmes d'où ils avaient entièrement chassé les troupes anglaises, et particulièrement à Montréal, une résistance, à laquelle ils ne s'étaient pas attendus. La plupart des messieurs à qui le général Carleton avait donné des commissions dans la milice, refusèrent de les remettre au commandant américain de Montréal, et furent en conséquence envoyés prisonniers à Hartford, par ordre de ce commandant.

Le commandement des assiégeans échet au général CLINTON. Pendant le mois de Février ils reçurent un renfort sous le général THOMAS. Le général LEE, qui devait aussi amener devant Québec deux ou trois mille hommes, reçut un contre-ordre. Au commencement de Mars, ils érigèrent des batteries, sur des morceaux de glaces. Le 25 du même mois, M. de BEAUJEU assembla un parti de Canadiens, dans la vue de forcer les Américains à lever le siège; mais les assiégeans furent informés de son dessein, et son parti, d'ailleurs trop peu nombreux pour réussir dans une telle entreprise, fut attaqué et défait.

Il ne se passa rien de remarquable jusqu'au commencement de Mai. Le 3 de ce mois, le fleuve se trouvant débarrassé des glaces devant Québec, les Américains préparèrent un bruloir dans la vue d'incendier les vaisseaux qu'il y avait dans le port, et d'attaquer ensuite les ouvrages, si l'entreprise réussissait. Le vaisseau partit de l'Île d'Orléans à 9 heures du soir; mais les gens qu'il y avait dessus y ayant mis le feu trop tôt, et l'ayant laissé en même temps, il passa devant la ville avec la marée montante, et redescendit ensuite, sans produire l'effet qu'on s'était proposé.

Le surlendemain, le général Thomas, convaincu de l'impossibilité de se rendre maître de Québec avec les forces qu'il commandait, assembla un conseil, pour délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre. Il y fut résolu qu'on se retirerait au plutôt de devant cette ville, pour n'avoir pas sur les bras les renforts qui ne pouvaient manquer de lui arriver promptement. En effet, dès le lendemain, 6 Mai, un vaisseau de 50 canons, une frégate et une corvette entrèrent dans le port, avec deux

(*) C'étaient principalement le Colonel Livingston, dont il a été parlé plus haut; Mr. Moses Hazen, autrefois officier dans le service anglais, promu pour sa bravoure par le général Wolfe, au siège de Québec, et qui avait accepté du Congrès une commission de Colonel; Mr. Edward Axtell, avocat à Québec, depuis dix ou douze ans, et Mr. John Wells, négociant, de la même ville.

compagnies, du 29^{ème} régiment, consistant en cent soixante-dix hommes, et un détachement de troupes de la marine. Ce renfort débarqua dans le cours de la matinée. A midi, ces nouvelles troupes jointes à environ mille hommes de la garnison, sortirent de la ville par la porte de St. Louis, et s'avancèrent sur les plaines, pour attaquer les Américains. Ceux-ci, quoiqu'au nombre de près de trois mille, ne les attendirent pas, mais retraitèrent avec la plus grande précipitation, laissant dans leur camp leur canon, et la plus grande partie de leurs effets et de leurs munitions. La plupart même des soldats jettèrent leurs armes pour fuir plus promptement. L'armée fugitive traversa le fleuve, et se rendit à Sorel, où elle fut rencontrée par deux bataillons qui étaient en route pour l'aller renforcer devant Québec. Le général Thomas étant mort en cet endroit, de la petite vérole, le commandement fut dévolu au général SULLIVAN. La petite vérole avait fait des ravages parmi les Américains, durant l'hiver. Un grand nombre étaient morts de cette maladie, et un plus grand nombre, qui en étaient encore malades, avaient été abandonnés dans le camp. Ces derniers s'étant cachés, ou dispersés, autant qu'ils avaient pu le faire, le général Carleton émana une proclamation enjoignant aux officiers de milice de chercher ces malheureux, afin qu'on pût leur donner les soins convenables, avec promesse de leur permettre de s'en retourner chez eux, aussitôt qu'ils seraient rétablis. Une conduite aussi honorable et aussi humaine, remarque un historien, ne pouvait manquer de faire sur ceux qui en étaient l'objet une impression vive et durable, et plusieurs d'entr'eux, déclarèrent, à leur retour dans leur pays, qu'ils ne combattraient jamais contre un homme qui les avaient vaincus par sa bonté et sa générosité à leur égard. La conduite de la garnison durant le siège, dit le même historien fut digne de toute sorte d'éloge. Elle se montra, tant qu'il dura, animée d'un zèle et d'un attachement pour le roi et la patrie, qui lui firent le plus grand honneur, et la portèrent à endurer les fatigues et à affronter des périls de la guerre, avec autant de bravoure et de bonne volonté que l'auraient pu faire des vétérans. Les conduite du général Carleton fut certainement au-dessus de tout éloge : jamais le gouverneur d'une place assiégée ne se montra plus actif, plus ferme, plus confiant, et ne fit plus avec d'aussi faibles moyens. Le major Henry Caldwell, porteur des dépêches de M. Carleton en Angleterre, reçut les présens accoutumés, et le roi témoigna au général sa satisfaction, en le faisant chevalier du bain.

Le 11 Mai, le capitaine FOSTER, du 8^{ème} régiment, fut envoyé du fort de la Galette, ou d'*Oswegatchie*, avec deux sa-

balternés et cent vingt-six hommes du même régiment, et cent vingt sauvages, pour déloger un parti de trois cent quatre-vingt-dix Américains, qui s'étaient postés aux Cèdres, environ dix lieues au-dessus de Montréal. Il apprit en route que les Américains n'étaient point instruits de sa marche, et en conclut que s'il se hâtait, il pourrait les surprendre. Il arriva le 18 à la Pointe au Diable, deux lieues au-dessus de l'église des Cèdres, et continua à s'avancer à couvert d'un bois épais. Lorsqu'il fut à environ un mille du fort, il fit faire halte à son détachement, afin de prendre les dispositions nécessaires pour l'attaquer. Il partagea ses gens en deux divisions, l'une de sauvages, qu'il envoya aux Cascades, afin de couper la communication entre les Cèdres et Montréal, et l'autre de troupes réglées, avec laquelle il s'avança, toujours par les bois, jusqu'à une petite distance du fort. Les sauvages rencontrèrent un détachement de la garnison, qui venait des Cascades avec des vivres, et qui regagna le fort par un chemin détourné, et y porta la première nouvelle de l'approche du capitaine Foster. Celui-ci envoya au major BUTTERFIELD, commandant à ce poste, un parlementaire pour le sommer de lui remettre sa place. Butterfield demanda quatre heures pour considérer cette demande. Mais persuadé que ce délai n'était demandé que pour gagner du temps, et apprenant qu'il avait été envoyé un officier américain à Montréal, pour y demander un renfort, le capitaine Foster envoya un second parlementaire au commandant américain, pour lui dire qu'il pouvait présentement maîtriser la conduite des sauvages, mais que si le fort ne se rendait pas, et qu'il y eût quelques uns d'eux de tués, il ne répondait pas des conséquences. Le major Butterfield consentit alors à se rendre, à condition que la garnison pourrait se retirer à Montréal. Foster ne croyant pas devoir acquiescer à cette condition, érigea une batterie au bord du bois, à cinq cents verges de distance du fort, et le lendemain matin, il s'en approcha à la distance de cent-vingt verges, et commença un feu de mousquetterie, qui dura jusqu'à midi. Le commandant américain consentit alors à se rendre, à la seule condition que la garnison ne serait pas maltraitée et que son bagage ne serait pas pillé.

Le capitaine Foster, ayant appris le lendemain, 20, que le major SHELBURNE s'avançait de Montréal, avec cent hommes, il ordonna à cent sauvages de se poster dans les bois, des deux côtés du chemin, et d'attaquer les Américains, lorsqu'ils passeraient. Il s'en suivit un combat qui ne dura que dix minutes, au bout desquelles les Américains se rendirent prisonniers de guerre. Ils furent amenés aux Cèdres par les sauvages, qui voulaient les massacrer tous, et qui n'en furent détournés

que par les discours et les présens du commandant anglais. Le 21, Foster laissa les Cèdres, avec ses prisonniers, pour descendre le long du fleuve. A son arrivée à Vaudreuil, il apprit que le colonel Arnold était à la Chine avec six cents hommes. Ce dernier, informé de la faiblesse du parti de Foster, s'avança à sa rencontre. A son approche, le capitaine anglais partagea ses gens en trois bandes, et les posta sur trois pointes de terre qui s'avançaient dans la rivière. Ils furent attaqués vigoureusement, mais ils se défendirent si bien, que les Américains furent repoussés, et se retirèrent à Ste. Anne, dans l'île de Montréal. Foster, embarrassé du nombre de ses prisonniers, proposa un échange auquel le colonel Arnold consentit volontiers. Il lui remit en conséquence deux majors, (Butterfield et Shelburne,) neuf capitaines, vingt subalternes, et quatre cent quarante trois sous-officiers et soldats. Quatre capitaines américains furent envoyés à Québec pour y demeurer comme otages jusqu'à ce qu'il eût été envoyé un pareil nombre de prisonniers anglais. Mais le congrès refusa de ratifier cet échange, sous le prétexte mal fondé que le capitaine Foster s'était conduit d'une manière inhumaine et cruelle envers ses prisonniers.

(A continuer.)

LES PAYS-BAS.

La surface du royaume uni des Pays-Bas forme environ la 115ème partie de celle de l'Europe. Elle est environ un neuvième de celle de la France, et les deux septièmes de celle de l'île de la Grande-Bretagne. (l'Angleterre et l'Ecosse.) Les chemins et les canaux couvrent le 26ème partie du royaume. En 1827, la population était de 6,116,935 individus, et extrêmement dense. L'augmentation annuelle moyenne, pendant les cinq années qui ont précédé 1828, a été de 10,982 par million. L'agriculture des Pays-Bas est depuis longtemps remarquable par son grand produit, sa variété et ses bonnes méthodes. La valeur totale du capital agricole a été estimée à 433,153,333 livres *sterling*, et le produit net de l'agriculture, à 16,698,390 livres *sterling*. Les manufactures, les arts métallurgiques et les distilleries sont dans un état très florissant. Il y a trois cents distilleries à Schiedam, cent dans les autres parties de la Hollande, et une quarantaine dans les provinces du sud. Le produit annuel de cette branche d'industrie est évalué à 34 millions de francs. On pense que l'industrie manufacturière des Pays-Bas produit annuellement une somme

de 28,125,000 livres *sterling*. Il y a de grandes entreprises sur pied pour l'amélioration intérieure. Le canal qui doit joindre la Meuse à la Moselle, de Liège à Wasserbillig, et qui aura cinquante lieues de longueur, est, dit-on, une des principales entreprises dans laquelle le roi des Pays-Bas est entré comme associé. Il a été formé une association avec un capital de six millions de florins, pour le dessèchement du lac d'Haarlem, qui couvre une surface de 50,000 acres anglais. L'agent le plus actif dans cette entreprise gigantesque, est M. de Stappers, l'inventeur d'une nouvelle pompe qui doit y être employée, et qui élève l'eau sans être mise en mouvement par la méthode ordinaire, mais par la pression de la vapeur, le vent, ou la force animale. Elle élève 1000 piéds cubés d'eau par minute.

La dette publique des Pays-Bas est, dit-on, de 3,800,000,000 de francs, y compris l'ancienne dette qui ne porte point intérêt: la dette qui est réellement un fordeau est de 1,664,6999,000 francs, ou d'environ 250 francs pour chaque individu du royaume. Le *budget* n'est pas soumis aux chambres annuellement, mais une fois en dix ans. La mouture n'était pas une taxe très onéreuse en elle-même, mais elle était odieuse, parce qu'elle était perçue sur les premières nécessités de la vie, parce qu'elle exigeait la présence constante de collecteurs de taxes aux moulins, et par-dessus tout à cause de la prérogative aristocratique qu'elle impliquait, et d'où elle tirait son origine. L'armée est d'environ 42,000 hommes; la marine consiste en quatre-vingt-treize vaisseaux, dont trente sont en service actif, et portent 720 canons et 4314 hommes. Les dépenses pour le maintien des cultes se montent à 252,056 livres *sterling*, et sont également réparties entre toutes les sectes chrétiennes. Il s'imprime dans les Pays-Bas 60,000 feuilles de gazette par jour, de sorte que, proportion gardée, ils sont mieux pourvus de journaux que la France et l'Angleterre. Les gazettes s'y publient moins par spéculation mercantile que pour des fins politiques. Les journaux libéraux sont principalement entre les mains de jeunes gens de talens et patriotes: les journaux ministériels sont dirigés et soutenus par le gouvernement. L'éducation élémentaire est très répandue dans les Pays-Bas; en 1826, sur 3938 communes, il n'y en avait que 684 qui n'eussent pas d'écoles. Les enfans qui fréquentent les écoles sont dans la proportion de 100 pour 947 habitans, proportion qui n'est excédée en aucun pays de l'Europe, si ce n'est en Prusse. Les six universités sont dans un état florissant sous tous les rapports: Le nombre total des étudiants n'y est pas de beaucoup moins de 3,000. Il y a cinquante banques d'épargne, et cent vingt-quatre monts de piété. Les

établissens pour les pauvres et les institutions charitables ne sont surpassés chez aucune nation de l'Europe pour l'étendue, l'efficacité et le mode de leur administration.

La population des principales villes des Pays-Bas est à peu près comme suit : Amsterdam, capitale de la Hollande, 230,000 ; Bruxelles, capitale de la Belgique, 100,000 ; Gand, 75,000 ; Rotterdam, 60,000 ; Anvers, 60,000 ; Liège, 47,000 ; La Haie, 44,000 ; Bruges, 35,000 ; Utrecht, 34,000,000 ; Groningue, 27,000 ; Louvain, 25,000 ; Mons, 20,000. Les autres villes principales sont Ypres, Malines ou Mechlin, Ostende, Namur, Tournay, Maëstricht, &c., dans la Belgique ; Haarlem, Leyde, Flessingue, &c., dans la Hollande.

LE SABRE DU DEY D'ALGER.— “ Dans mon entretrevue avec le Dey, “ dit le général Bourmont, dans une lettre particulière, “ après que les Français furent entrés dans la ville, j'avais gardé mon épée, contre la coutume observée en sa présence, et lorsque je lui expliquai que ce n'était pas par manque de respect pour lui, mais parce qu'il y avait tant d'officiers dans les rues, que j'aurais été remarqué, si j'avais été sans épée, il répondit que loin de se trouver offensé, il allait lui-même me ceindre d'une arme plus digne de moi. Il me présenta alors son sabre de cérémonie, dont la lame est du meilleur damas, le fourreau d'or, et la poignée ornée d'émeraudes et de rubis. Je ne puis m'empêcher de mentionner ce fait, comme une preuve de la reconnaissance et des sentimens du Dey, dont j'avoue, pour ma part, que je fus très flatté.”

LE DUC DE BRUNSWICK.— Nous avons conversé, dit le Morning Chronicle, avec des Brunswickais éclairés : ils s'accordent à dire que le duc n'est pas aliéné, mais qu'il est extrêmement dépravé, un vrai Néron, par son caractère et ses dispositions. Le petit territoire de Brunswick est un des plus fertiles et, proportion gardée, un des plus peuplés de l'Allemagne. La population du duché est de 230,000 âmes. La capitale, Brunswick, contient 32,000 âmes ; Welfenbittel, 6,800 ; Helnstadt, 5,260. Le misérable qui à la fin a épuisé la patience des habitans, s'est rendu coupable de toutes sortes de fraudes et de larcins. Il a fait saisir des lettres au bureau de la poste, et s'en est approprié le contenu sans cérémonie. Il a même poussé l'effronterie jusqu'à donner à une femme perdue, une chaîne de grand prix qu'il avait enlevée d'une de ces lettres, et qu'elle n'eut pas honte de porter en public. Nul fonctionnaire n'était en sûreté sous son gouvernement, car il oulait aux pieds les lois, l'honneur et la décence ; et quicon-

que refusait de se dégrader par la plus vile complaisance pour ses vices et ses crimes, était traité avec la dernière indignité. Personnellement il est donné pour un insigne poltron ; mais ceux qui encourageaient son déplaisir se croyaient en danger d'être assassinés ou d'être empoisonnés ; car on le supposait capable de toutes sortes de crimes. La plupart de nos lecteurs doivent se rappeler l'absurde hostilité de ce misérable contre notre feu souverain, et l'accusation de fraude qu'il porta contre lui et contre le comte Munster. La manière dont il se conduisit dans ce différent porta les étrangers à le supposer dérangé, tandis qu'il n'est que vil et dépravé. Le feu roi est pourtant blâmé de n'avoir pas écouté les avis de ceux qui lui conseillaient d'envoyer son pupille à Berlin, où, à tout événement, il aurait eu de bons exemples sous les yeux. Malheureusement George IV était entiché de Metternich ; et le jeune duc fut envoyé à Vienne, ville d'où aucun prince ne revient qu'avec les principes les plus pernicious et la conduite la plus dépravée, témoins Don Miguel et celui dont nous parlons. En vain les habitans de Brunswick ont envoyé des députations à Vienne, à l'homme d'état qui a si longtemps dirigé les conseils de la Sainte Alliance, pour se plaindre de l'oppression insupportable sous laquelle ils gémissaient. On leur répondit que sans doute le duc n'était pas ce qu'il devait être ; mais que le système germanique allait son train, et qu'il ne serait pas dérangé, pour l'amour de 200,000 individus qui se trouvaient maltraités. On ajoutait, par voie de consolation, que le duc ne pouvait pas toujours vivre, et que les choses pourraient aller mieux sous un successeur !

SAXE.—Les dernières nouvelles de Dresde portent que le 19, M. de Gablentz, commandant de la garde nationale, fit afficher une proclamation où le roi de Saxe annonce que le prince Frédéric, son neveu, est nommé co-régent, et que le prince Maximilien, père du prince Frédéric, a renoncé à son droit à la succession au trône, en faveur de ce dernier. Cette proclamation, accompagnée du renvoi du premier ministre ; le comte Einsiedel, a été reçue avec enthousiasme par le peuple de Dresde, et le 14, le roi a fait son entrée dans cette ville, accompagné du nouveau régent, au milieu des plus vives acclamations. Le prince Frédéric est le représentant de toutes les opinions éclairées du pays. Connu pour être l'ami des réformes demandées par la grande majorité des Saxons, sa nomination à la régence, qui est un avènement réel à un trône occupé par un vieillard de 75 ans, est un gage certain que les améliorations nécessaires dans l'administration politique et administrative de la Saxe, se réaliseront successivement.

PAYS-BAS.—La session extraordinaire des États-Généraux est terminée. L'insurrection a gagné toutes les parties de la Belgique, à l'exception de Gand et d'Anvers, où la population ne s'était pas encore ouvertement déclarée. Le roi a émané le décret suivant :

Art. 1. Notre bien-aimé fils, le prince d'Orange, est chargé, en notre nom, du gouvernement de toutes les parties des provinces méridionales où l'autorité légale est reconnue.

2. Il fixera sa résidence à Anvers.

3. Il secondera et soutiendra, autant que possible, par des mesures conciliatoires, les efforts des habitans bien intentionnés pour rétablir l'ordre dans les provinces où il a été troublé.

Le roi a été extrêmement surpris et affligé du résultat de l'attaque contre Bruxelles. Il paraît qu'il avait été trompé quant à la nature et à l'étendue de l'insurrection. Cependant les Belges accomplissent leur révolution. Tous les jours leur organisation se fortifie, et tous les jours ils font de nouvelles conquêtes. A la prise de Mons et d'Ath, ils ont ajouté celle de Namur, de Philippeville et de Courtray, et Gand ne peut pas tarder à se rendre. Les troupes hollandaises se retirent vers le nord, abandonnées des officiers et des soldats belges. On pense que la seule présence de ces troupes a empêché jusqu'à présent les habitans d'Anvers de se déclarer pour la cause de leurs compatriotes.

Le comité central du gouvernement provisoire, établi à Bruxelles, a publié le décret suivant :

Art. 1 Les provinces de la Belgique, violemment séparées de la Hollande, formeront un état indépendant.

2. Le comité central s'occupera aussitôt que possible d'un projet de constitution.

3. Il sera convoqué un congrès national où les intérêts de toutes les provinces seront représentés. Il sera de son devoir d'examiner le projet de constitution qui lui sera soumis, de le modifier de la manière qui lui paraîtra convenable, et de la faire observer comme constitution définitive de toute la Belgique.

Ce décret est daté du 4 Octobre. Par un autre décret du 6, le comité central considérant que le gouvernement hollandais forme, à la Haie, des commissions composées entr'autres personnes, de Belges, ci-devant membres des états généraux, pour traiter des affaires de la Belgique, déclare nuls tous actes ou transactions que des Belges ou autres, non commissionnés par le gouvernement provisoire, pourraient faire et conclure.

Tous les soldats belges qu'il y avait à Gand, en sont partis, pour se rendre chez eux, ou pour s'enrôler dans le corps franc

qui qui se forme à Bruxelles. Ostende, Hasselt, St. Tronde, &c. se sont déclarés pour l'indépendance. La garnison du château de Dinant a mis bas les armes. Charleroi s'est rendu le 6.

L'article suivant, daté de Liège, le 5 Oct. peut faire voir de quel esprit les Belges sont animés : "Qui le croirait ? poussant jusqu'à l'absurdité l'ignorance ou le mépris des faits, l'ancien gouvernement prétend entrer en discussion avec le nouveau. Des députés belges ont été invités à se rendre à la Haie, pour former avec les députés hollandais une commission spéciale pour fabriquer des projets de loi. Le roi Guillaume a ordonné à ses gouverneurs fugitifs et remplacés de convoquer les états provinciaux, pour former des états généraux, en nombre double, afin de leur soumettre la question de la séparation. Nous ne savons si nous devons rire de cet excès d'aveuglement, ou nous indigner de cette indécente présomption. Imaginez Charles X convoquant les chambres françaises par lettres closes du milieu de l'Angleterre, et vous aurez une idée du bon-sens qui règne dans le cabinet de la Haie, et des affronts humiliants qu'il se prépare. Le canon de Bruxelles a détruit ce que le canon de la Sainte Alliance avait établi. La force avait donné le trône de la Belgique au roi des Pays-Bas, et la force, qu'il a si cruellement provoquée, le lui a ôté."

Le gouvernement provisoire a déclaré que Luxembourg et son territoire faisaient partie de la Belgique. Par une proclamation du Général Dibbit, la ville de Maestricht est déclarée état de siège.

FRANCE.— Le roi des Français a émané une ordonnance pour la mise en activité de 108,000 hommes des classes de 1824, 1828 et 1829. Cette levée, a dit M. De Molé à ce sujet, ne procède pas de dispositions hostiles, mais de la nécessité d'avoir un établissement de paix respectable.

Le tribunal de police correctionnelle de Paris a déclaré que la société des amis du peuple sera dissoute ; et a condamné son président, M. Hubert, à un emprisonnement de trois mois et à une amende de 300 francs, et son trésorier, M. Thierry, à un même emprisonnement, et à une amende de 100 francs.

Le ministre de l'intérieur a donné ordre aux personnes qui ont établi des imprimeries sans licence, depuis la révolution, de fermer leurs bureaux.

Le pape a reconnu le gouvernement de Louis-Philippe. La Prusse ne s'est pas contentée de reconnaître ce gouvernement, elle lui a aussi promis, dit-on, de ne pas intervenir dans les affaires des Pays-Bas.

Le général Clausel a pris le commandement des troupes à

Alger. On dit que le général Bourmont, au lieu de retourner en France, s'est rendu auprès de Charles X en Angleterre. On ajoute que ce dernier a fait demander à l'empereur d'Autriche la permission de résider dans ses états.

ESPAGNE.—Les nouvelles d'Espagne sont plus contradictoires et plus embrouillées que jamais. Tantôt on dit que Ferdinand est disposé à donner une constitution à l'Espagne; tantôt, qu'il ne veut rien céder de sa puissance absolue. Ici, ce sont les constitutionnels qui remuent et s'assemblent; là, ce sont les carlistes. On lit dans le *Constitutionnel* du 9 Octobre: "Les circulaires et les ordres secrets des ministres Calomarde et Zambrano, et de l'Inspecteur-Général des Volontaires Royalistes, Carvojal, produisent leurs fruits en Espagne. A Madrid, Ferdinand devait être détroné, et peut-être assassiné, et remplacé par Don Carlos; les ministres Bellasteros, Salmon, et Salazar et tous les libéraux de la capitale, devaient être massacrés, et leurs maisons pillées. Les habitans des quartiers infâmes de Madrid avaient été engagés pour co-opérer avec les volontaires royalistes dans ces fameux exploits. Heureusement le 24 Septembre, jour fixé par les conspirateurs, le complot fut découvert comme e allait éclater. Les rues furent remplies de soldats, les places publiques furent transformées en bivouacs, et les arrêtaions commencèrent. A Oviédo, une bande, organisée par l'évêque, courut au dépôt des armes pour s'en saisir, et si le commandant du port n'avait pas opposé une honorable résistance, il est probable que tous les libéraux auraient été massacrés.—A Séville, les volontaires royalistes ont été désarmés, par précaution.—Dans toutes les provinces, les moines prêchent une St. Barthelemy.—Les carlistes de la Catalogne, désarmés par le comte d'Espagne, après que leur révolte eut été réprimée, ont repris les armes par ordre du même comte, et il en a été formé un régiment à Barcelone. Tous les officiers de l'ancienne milice constitutionnelle, à qui l'on suppose quelque influence, ont été arrêtés. Le comte a donné ordre de tirer sur les constitutionnels qui tenteraient de sortir de leurs communes."

Le *Temps* du 8 Octobre donne une lettre de Madrid du 27 Septembre, où il est dit: "Nous venons de recevoir la nouvelle que les habitans et la garnison de Cadix ont proclamé le gouvernement constitutionnel."

PORTUGAL.—Nous tenons d'une autorité sur laquelle nous croyons pouvoir compter, dit le *Globe* de Londres, que les constitutionnels se sont assemblés au nombre de 8,000 sur la frontière septentrionale du Portugal, et qu'une partie du 7ème

et du 16ème régiment se sont joints à eux. Ils n'attendaient, disait-on, que l'arrivée de quelques chefs d'Angleterre, pour marcher sur Lisbonne.

NABLES.—Le gouvernement napolitain a envoyé dernièrement un corps de troupes dans les Abruzzes et dans le défilé d'Andròdoco. On n'en conclut qu'il craignait que les Autrichiens qui devaient y passer ne fussent attaqués. Il règne une grande fermentation à Monteleone et à Portenza, et dans la Capitanate on a été obligé de tirer sur le peuple. Quoique la commotion ne fût pas d'une nature politique, on a cependant entendu des cris en faveur de la constitution. A Naples, tous les postes qui étaient confiés à la garde royale sont maintenant gardés par des Suisses. Les environs de la ville étaient gardés par les mêmes troupes. D'où il était évident que le gouvernement appréhendait une commotion populaire ; commotion qu'il était néanmoins en son pouvoir d'éviter par l'octroi d'une constitution. On dit que deux généraux et un ancien ministre ont pris sur eux de représenter au roi la véritable état des choses ; que sa majesté a paru convaincue de la nécessité d'un changement, mais que le confesseur de la reine est intervenu, et a tout dérangé.

ANGLETERRE.—On dit que le prince de Tellestrand a été très satisfait de la manière dont il a été reçu par le duc de Wellington. Il avait été fixé un jour pour sa présentation au roi.

L'ambassadeur russe a eu plusieurs entrevues avec le comte d'Aberdeen et le duc de Wellington. On dit que le duc a été fortement sollicité d'intervenir en faveur du roi des Pays-Bas, comme y étant tenu par le traité de Vienne ; mais que le roi s'est déclaré contre toute intervention, comme étant impolitique, quoiqu'il désirât que la foi des traités fût observée.

On lit dans le *Morning Herald* du 5 Octobre : " On dit de nouveau que le duc de Wellington a proposé aux lords Goderich, Melbourne et Palmerston, et à Mr. Charles Grant, de se joindre à son ministère, et qu'il y a des négociations à cet effet.

Le *Standard* annonce que sir George Murray va succéder à lord Hill dans le commandement de l'armée. Le successeur de sir George, continue-t-il, n'a pas encore été nommé publiquement, quoiqu'il ait été choisi au dernier conseil de cabinet. On croit qu'il va y avoir plusieurs changemens dans le ministère.

On dit que le roi a refusé de voir le duc de Brunswick. On parle de l'abdication de ce prince en faveur de son frère, le

duc Guillaume. On ajoute qu'il se propose de poursuivre plusieurs des journalistes de Londres pour libelle.

Nous traduisons en substance, du dernier *Montreal Gazette*, l'article suivant, au sujet d'une mutinerie, ou d'une espèce d'insubordination inouïe jusqu'à présent, à ce que nous croyons, dans les collèges du Canada.

“Les étudiants du collège, ou petit-séminaire de cette ville, particulièrement les jeunes écoliers, se sont plaints, depuis que M. Q... a laissé la direction de cette institution, et a été remplacé par M. B..., de plusieurs griefs, qui faisaient naître chez eux contre leurs maîtres un ressentiment auquel il ne manquait qu'une occasion favorable pour se changer en rébellion. Les jeunes écoliers se plaignaient, dit-on, de la fréquence et de la sévérité des châtimens auxquels ils étaient assujétis sous le nouveau régime, tandis que les anciens, plus délicats du côté des sentimens, n'entendaient, dit-on aussi, qu'avec dégoût, les remarques souvent répétées de leurs professeurs français sur l'ignorance des Canadiens. Tous se croyaient lésés par le raccourcissement du temps accordé jusqu'alors pour la récréation et l'amusement, et par la suppression de la liberté de la parole, décrétée par des supérieurs qui ne cessaient de se dire revêtus d'une puissance et d'une autorité absolue.

“Exaspéré au plus haut point par cette accumulation de maux imaginaires, tout le collège se rebella ouvertement, à l'exception de quelques jeunes élèves qui aimèrent mieux soutenir le gouvernement tel qu'il était, ou du moins, rester neutres, que de courir le risque d'être punis, (si l'insurrection ne réussissait pas,) comme coupables de haute trahison; car il y a une coïncidence remarquable entre les événemens dont nous parlons et ce qui c'est passé dernièrement en France, et si le résultat n'a pas été le même, ce n'est probablement que parce qu'on s'est empressé d'acquiescer aux demandes des insurgens. Les étudiants de notre collège se sont insurgés contre leurs gouvernans comme ceux de l'école polytechnique de Paris; comme eux, ils ont déployé le pavillon tricolore; comme eux, ils ont été conduits à la victoire par un hymne marsellais.

Durant les trois jours que le collège a été en état d'insurrection, l'effigie d'un des maîtres a été suspendue au-devant de l'édifice; il a été affiché des placards invitant les étudiants à persister dans leurs plans; ils ont protesté, ils ont demandé par pétition, l'abolition des châtimens, l'extension du tems de la récréation, et la reconnaissance de divers autres droits et privilèges, qui sans doute leur étaient garantis par quelque charte, qui avait été violée; les réglemens récents des

maîtres étaient comparés aux ordonnances arbitraires de l'ex-roi de France ; le principal était un CHARLES X, qu'il fallait déposer ; M. S , supposé le principal moteur de ces réglemens, était un autre POLIGNAC ; les autres professeurs avaient tous leurs pendans dans les ex-ministres despotiques de France ; tous les regards étaient tournés vers M. Q ou M. R , comme vers un autre LOUIS-PHILIPPE, qui devait régénérer la patrie et délivrer les citoyens *opprimés* !

“ Il paraît que le régénérateur, ou le pacificateur, se montra en effet, au fort de la confusion et du désordre, et que les gouvernans tinrent un conseil, où il fut décidé que les ordonnances *oppressives* seraient révoquées, et que la charte serait rétablie dans son ancien état ; de sorte que la liberté de parler a lieu comme ci-devant, et que les heures de la récréation ont repris leur longueur accoutumée. On dit même, qu'à l'exemple des Français, les écoliers de Montréal ont profité de l'occasion pour remodeler leur constitution sur un plan plus libéral, et que d'après la nouvelle charte, l'infliction de certains châtimens, (car il faut qu'il y ait un code pénal,) a été pour jamais abolie. Quoiqu'il en soit, la paix est rétablie dans les murs sacrés de l'Académie ; les *trois jours* de combat qui ont amené cette glorieuse révolution, sont comparés à ceux de la fin de Juillet, et les enfans de Montréal se croient possesseurs de l'énergie et du patriotisme des citoyens de Paris.

“ Mais il faut l'avouer, tout le tort n'était pas du côté des gouvernans, au jugement même des insurgés, ou du médiateur, car quelques uns de ces derniers ont été condamnés au bannissement, apparemment pour avoir passé les bornes d'une résistance *légitime*. ”

Pour parler sérieusement, tous reconnaissent sans doute, présentement qu'ils ont eu tort, n'eussent-ils été qu'entraînés dans l'insubordination, et nous sommes persuadés qu'ils voient eux-mêmes avec regret dans leur chanson des mots qui expriment des idées qui n'auraient jamais dû leur venir à l'esprit. Il serait malheureux que les écoliers de Montréal se laissassent prévenir contre leurs professeurs, parce qu'ils sont français : comme le dit le rédacteur de la *Gazette*, il est presque aussi nécessaire qu'il nous vienne de temps à autre des professeurs de France, pour maintenir sur un pied respectable l'enseignement des sciences et des lettres, en langue française, qu'il est nécessaire qu'il vienne des maîtres d'Angleterre pour les écoles anglaises de la province. Nous sommes convaincus que le langage au moins ne peut qu'y gagner, du côté de la pureté et de la bonne prononciation. Quant à la politique, nous ne saurions dire si les choses ont changé, dans l'intérieur de l'institution, mais nous pouvons

certifier, pour notre part, que les maîtres sous lesquels nous avons eu l'honneur d'étudier, n'ont jamais cherché sérieusement à nous inspirer l'amour du pouvoir absolu; et ne nous ont jamais blâmé d'avoir manifesté notre prédilection pour un gouvernement constitutionnel, même de préférer le gouvernement de Napoléon à celui de Louis XIV, ou de Louis XV.

Le feu éclata hier matin, vers trois heures, dans le faubourg St-Jean, près de la côte d'Abraham, dans une maison appartenant à Dame Veuve Daigle, et la réduisit en cendres. Elle n'était pas assurée et formait l'unique moyen de vivre qu'avait cette veuve.

Gazette de Québec.

Le nouveau phare élevé sur la pointe sud-ouest d'Anticosti, dont la maçonnerie est finie depuis trois semaines, doit avoir une lumière tournante qui fera une révolution à chaque minute. On attend les fanaux et l'appareil par l'Ottawa. Les lampes seront allumées le printemps prochain, et il y aura alors quatre phares depuis Anticosti jusqu'à Québec, savoir: à Anticosti, au Cap des Monts, à l'Île Verte, et à la Traversée, où il y a un phare flottant.—*Ibid.*

Le 29 courant au matin, le corps d'un inconnu a été trouvé mort dans une écurie à Etchemin: ce corps n'a aucunes marques de violence, le rapport du jury est, *mort par la volonté de Dieu, savoir: d'hernie.*—*Ibid.*

Améliorations intérieures. Parmi les diverses sommes d'argent votées par la législature pour des améliorations intérieures, nulle n'a été mieux employée que celle qui a été donnée pour l'ouverture du grand chemin provincial entre la ville de Québec et la province du Nouveau-Brunswick, à l'embouchure de la rivière Ristigouche. Ce chemin laisse le St.-Laurent à la seigneurie de Mitis, et est maintenant ouvert l'espace de 25 milles jusqu'au lac Métapédiac. M. ATKIN, marchand de Ristigouche, est venu dernièrement à pied par cette partie de ce chemin, et en parle avantageusement. Du lac ci-dessus mentionné, le chemin ira, nous dit-on, en droite ligne, autant que la nature du terrain le permettra, et passera dans toute sa longueur par des terres cultivables, l'espace de 64 milles, jusqu'à la Pointe de la Mission, où il se terminera. Cette route est tracée sur le plan figuratif publié dernièrement par M. W. SAX, arpenteur, et explique les témoignages donnés devant un comité de la chambre d'assemblée pour les communications intérieures. Le terrain sur les rives de la rivière Métapédiac s'est trouvé trop inégal et trop montagneux pour un chemin;

mais sur les bords du lac, la terre est, rapporte-on, de la meilleure qualité, et maintenant qu'il a été ouvert aux dépens du public un chemin si avantageux aux propriétaires de la seigneurie, qui comprend le lac et une lieue en profondeur autour de ses eaux, ils pourraient l'établir sans inconvient pour eux, et devraient y être contraints.

Ce chemin, qui ne passera en aucun endroit sur le territoire réclamé par les Etats-Unis, fournira, non-seulement un moyen de communication direct avec le florissant district de Gaspé et la province voisine du Nouveau-Brunswick, mais encore une route plus aisée et plus expéditive de Québec à Halifax.—*Quebec Mercury.*

Monument de Wolfe et Montcalm.—Les tablettes portant les inscriptions pour ce monument sont arrivées dans l'*Ottawa*.—*Id.*

Accidens.—Ces jours derniers, un homme tomba à l'eau de dessus les quais neufs qui se font devant cette ville. Il enfonça et reparut trois fois à la surface de l'eau, sans qu'ils fût possible de le secourir. Un autre homme, qui était présent, plongea alors, risquant lui-même sa vie, et vint à bout de retirer l'autre. Quelques personnes présentes se cotisèrent aussitôt en sa faveur, et lui donnèrent une petite somme pour récompenser sa bonne action.—*Minerve.*

Mardi dernier, le corps d'un homme du nom de *John Beaver*, tailleur de pierre, a été trouvé à côté de la petite Rivière, près du Champ de Mars. Son visage était fort enflé et absolument noir, et il paraissait qu'il était mort dans de fortes convulsions. Le rapport du jury qui a examiné le corps, est que le défunt "est mort par la permission de Dieu."—*Herald.*

Mariés :—A Rigaud, le 25 Octobre dernier, Mr. Isidore BERTHELOT Médecin et Chirurgien, de Ste. Geneviève, à Dlle. Julie ROQUEBRUNE de l'endroit ;

A St Eustache, le 7 du courant, Mr. Olivier GIROUX, à Dlle. Josephine LACASSE.

Décédés—A Blainville, le 27 Octobre dernier, Mr. C.E. PRÉVOST, Marchand, âgé de 32 ans ;

A Ste Elisabeth, le 30, à l'âge 82 ans, Madame veuve KELLER, mère de M. Keller, ancien curé de la paroisse ;

A Montreal, le 31 Mr. Solomon MARION, Orfèvre, âgé de 48 ans ;

Au même lieu, le même jour, Messire BÉLAIR, Curé de St. Rose, dans l'Isle Jésus ;

Au même lieu le 9 du courant, Dame Marie Sophie RÉAUME, épouse de J. B. DÉZÉRY, écuyer, âgée de 45 ans.

Dernièrement, en Angleterre, le capitaine Peter BREHAUT, du 26^e régiment d'infanterie, fils aîné de feu Peter Brehaut, de Québec.

RECEMMENT PUBLIÉ, et maintenant à vendre chez l'Auteur, et à la Librairie de MM. E. R. FABRE & C^{ie} un volume de *Poésies Canadiennes*, ayant pour titre

ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c. par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.—Épître Infantine.—Satire I, contre l'Avarice.—Satire II, contre l'Égoïsme.—Satire III, contre la Paresse.—Satire IV, contre l'Ignorance.—Épître I, *Est nobis in rebus*.—Épître II, *Decipimur specie reclusa*.—Les Délices de l'Union.—Le Bill de l'Union.—Les Orateurs Canadiens.—Le Vin d'Espagne.—Couplets.—Le Pouvoir des Yeux.—Les Peines de l'Amour.—Le Héros Canadien.—Les Mœurs Acadiennes (Ode ou Chanson sur l'air: *J'ai vu mes bristes journées*).—Les Savans de la Grèce.—Les Grands Chefs.—Dithyrambe sur la mort de Wolfe et de Montcalm.—Le Jour de l'An.—Les Souhais.—L'Union.—La Perspective.—Les Nouveaux Souhais.—L'Hiver du Canada.—Épithaphe de l'An 1826.—La Gazette.—Le Beau Sexe (Sur l'air: *Aussitôt que la lumière; Que j'aime à voir les hirondelles*, &c.).—Les Rimes en EC.—Le Temps.—Épithaphe du Canadien.—Vers.—La Lotterie.—Enigmes.—Épithalame.—Épigrammes.—Épithaphe générale.—Bons mots.—Vers Latins.

TAPIS DE TOILE PEINTE

LE Soussigné a l'honneur de prévenir M. M. les Cures et le public en général, qu'il continue à manufacturer, au plus court avis, et à vendre des TAPIS DE PIED DE TOILE PEINTE, pour les chœurs d'église, les salons, &c., à son atelier, rue du St. Sacrement, Montréal.

J. B. CHALIFOUX.

Octobre, 1827.

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore pas donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plutôt possible.

A Messrs. les Instituteurs, Marchands, Commis et autres.

LE Soussigné a vendre, L'ARITHMETIQUE, proprement et solidement reliée et dem. rel. Aussi, la GEOGRAPHIE EN MINIATURE, le VOYAGE DE FRANCHÈRE, &c. &c.

M. BIBAUD.

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la Grammaire Française, la Grammaire Latine, la Géographie, l'Arithmétique, la Géométrie, &c., à sa demeure, Rue Viger, près du Marché Neuf.

M. BIBAUD.

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS, REQUÊTES, AVERTISSEMENS, &c.

UNE personne d'un âge mûr, et qui a acquis de l'expérience dans les affaires et le commerce, désirerait trouver de l'emploi, comme Commis, ou Conducteur de travaux publics.—S'adresser à l'Éditeur. Montréal, 24 Septembre 1830.